



PRIX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le 20 février dernier, deux élèves de 6^e année ont reçu le prix de la persévérance scolaire. Toutes nos félicitations à Justyn Meunier-Roberge et à Adailia Pépin-Nicol!

BULLETIN

Le bulletin de la 2^e étape sera envoyé par courriel dans la semaine du 12 mars.

PERSONNEL SCOLAIRE

Nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouvelles enseignantes :

-Mme Caroline Bouchard → groupe 401

-Mme Valérie Drouin → groupe 601

Nous soulignons le départ de 2 enseignantes. Il s'agit de Mme Hélène Boucher et Mme Sara Marchessault. Nous les remercions sincèrement et nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouveau projet.

Nous avons une nouvelle venue depuis le mois de janvier, il s'agit de Mme Marie-Ève Brodeur. Elle est technicienne en éducation spécialisée et elle travaille 17 h 30 par semaine. Elle s'occupe de superviser des activités organisées aux récréations et d'animer des ateliers auprès de certains élèves.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DU MOIS DE MARS

13 mars	Ateliers Jobizzart	AM : 001 PM : 002
20 mars PM	Prof Dino	601-602
21 mars PM	Musée des Beaux-Arts de Montréal	501-502
Mars	Neurones atomiques	501-502
29 mars	Zoo de Granby *Les 5 sens sensoriels	101-102-201-202

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre du Conseil aura lieu le mardi 21 mars à 19 h 15 au salon du personnel. Si vous souhaitez assister à la rencontre, prière d'en informer notre secrétaire afin de nous permettre de préparer la salle en conséquence.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

FACTURATION

Vous avez reçu, par courriel, un état de compte qui est payable, au plus tard, le jeudi 1er mars. Le prochain état de compte vous parviendra après la relâche et sera payable, au plus tard, le jeudi 29 mars.

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Tel que stipulé dans notre livre de règlements à la page 6, « après la date limite d'annulation, la journée est payable à plein tarif et non remboursable. » Cette règle s'applique autant pour les sorties que pour les journées à l'école.

Il est important de respecter la date limite pour faire une modification à l'inscription de votre enfant. Après cette date, des frais non remboursables sont engagés pour la journée. Par exemple :

- Achat de matériel,
- Horaire de travail du personnel selon le nombre d'élèves inscrits,
- Temps de planification pour le personnel,
- Frais d'activités,
- Frais de transport.

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LES DÉPARTS PENDANT LE DÎNER

À l'heure du dîner, un enfant ne peut partir seul sans une autorisation écrite des parents. Si vous devez venir le chercher, vous devez aviser le service de garde et vous présenter au secrétariat avant 11 h 50. Le retour à l'école doit s'effectuer après 13 h 10. Veuillez prendre note que le secrétariat est fermé de 12 h à 13 h et que les portes de l'école sont barrées. Puisque tous les éducateurs au service de garde ont un groupe le midi, il est impossible de surveiller l'entrée à partir de 11 h 50. Pour des raisons de sécurité, aucun élève ne peut rester seul dans l'entrée afin d'attendre son parent. Merci de votre compréhension.

DÉFI TCHIN-TCHIN

Du 19 au 23 mars 2018, le service de garde participera au défi tchin-tchin. Le défi consiste à apporter une gourde d'eau dans la boîte à lunch et inciter les enfants à boire plus d'eau. Vous trouverez de plus amples informations en annexe.

MESSAGE DE L'INFIRMIÈRE

MARS, MOIS DE L'ALIMENTATION !



Je profite de ce mois bien précis pour justement jaser d'alimentation. D'une façon un peu moins classique peut-être...sans parler de portions ni de groupes alimentaires. Tentons de découvrir le plaisir de bien manger au quotidien et de bâtir de bonnes habitudes de vie.

Les écrits démontrent de plus en plus qu'il est crucial qu'un enfant développe une relation saine avec la nourriture, et ce, sans égard au poids. L'importance devrait être mise sur la santé du corps et de l'esprit et non sur un poids santé.

Dans cette optique, il est possible d'agir à travers un geste quotidien pour la majorité des parents...faire les lunches! Cette tâche n'est pas toujours une partie de plaisir mais pour vos tout-petits qui les dégustent il peut en être tout un! Faites de leur boîte à lunch une boîte à surprises où votre enfant prendra un immense bonheur à déguster vos mets préparés. Tentez d'y varier le contenu, mettez-y de la couleur (de petits pots colorés, des aliments colorés, du lait coloré dans une bouteille ou même de jolies serviettes à mains), ajouter un petit mot d'amour caché ou écrit sur la pelure d'un fruit.

Bref, faites vivre à travers cette boîte à lunch, un moment agréable à travers lequel il est possible d'acquérir de bonnes habitudes de vie.

Bon appétit!

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Cette année, la campagne de financement de la compagnie Humeur a rapporté la somme de 4 870,59 \$ à l'école. Nous tenons à remercier sincèrement tous les élèves et tous les parents qui ont contribué à ce succès.

Les sommes recueillies serviront à financer différents projets (ex : activité de la rentrée, Danse-boom de Noël, l'achat de livres dans les classes et à la bibliothèque, la fête de fin d'année et la Fête de la famille, etc.) approuvés par le Conseil d'établissement.

CAISSE SCOLAIRE

Nous tenons à remercier la Caisse Desjardins de Boucherville qui a remis un chèque de 3000 \$ en raison de la participation d'élèves à la Caisse jeunesse. Cette somme d'argent s'ajoute au montant recueillis pour la campagne de financement.

MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 EN RAISON DE LA JOURNÉE TEMPÊTE (UN RAPPEL)

Le 23 janvier dernier, la CSP a procédé à la fermeture de ses établissements compte tenu des mauvaises conditions climatiques.

À la suite de cette fermeture, le calendrier scolaire 2017-2018 a dû être modifié. La journée de force majeure du 3 avril 2018 a été transformée en journée de classe régulière.

CONFÉRENCE : « ÊTRE LA DIFFÉRENCE, UN JEU D'ENFANT ! »

Les membres du conseil d'établissement de l'école vous invitent à une conférence de Stéphane Paradis le 29 mars à 19 h à l'école Les Jeunes-Découvreurs. L'entrée est gratuite et il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y assister.

*Vous trouverez de plus amples informations en annexe.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Louis Ricard", followed by two asterisks.

Louis Ricard
Directeur